



# PUSSIGNY

# LE JOURNAL 2013





# Carte d'identité de Pussigny



**Population :** 197 habitants à la réévaluation de 2012  
**Superficie :** 848 hectares  
**Altitude :** 46 mètres  
**Situation géographique :** 54 kilomètres au sud de Tours (50 minutes)  
échangeur autoroutier Ste Maure de Touraine 15 mn  
Gare SNCF de Port de Piles  
**Administration :** Arrondissement de Chinon  
Canton de Ste Maure de Touraine



mairie.pussigny@wanadoo.fr

**Secrétaire de mairie :** Marie-Hélène HERBELIN  
**Employés communaux :** Serge SEMUR et Valérie GOURBILLON  
**Horaires d'ouverture de la mairie :** lundi de 13h à 18h  
mercredi de 9h à 12h  
vendredi de 9h à 12h

**Enseignement scolaire :** RPI  
**Ecole maternelle :** Nouâtre  
**Ecole primaire :** Maillé et Marcilly  
**Collège :** Patrick BAUDRY Nouâtre

**Associations :** La chasse  
Le comité des fêtes  
Les Pussifolies  
Les Jardins de Pussigny

**Les entreprises installées sur la commune :**  
**M. BRUNET** taille de pierre - maçonnerie  
Site : [brunetpussigny.blogspot.com](http://brunetpussigny.blogspot.com)  
**M. PELE** travaux agricoles  
**M. SAVATIER** diagnostic immobilier  
**Mme ARNAULT** ATOUT COURS-ATOUT LIVRES

## Dans ce numéro :

Le mot du Maire	2
Infos administratives	3
Les délibérations	5
Le site du Vigneau	7
Les Pussifolies	8
La culture en milieu rural	9
Chez nos voisins	10
Associations et Syndicats	12
Comité des fêtes	18
LGV	19
Les numéros utiles	20

## LE MOT DU MAIRE

L'année 2012 se termine dans la boue et le bruit ! Ces travaux de construction de la LGV dont on parle depuis longtemps ont débuté il y a quelques mois. Un aménagement a été nécessaire dans le centre-bourg, la largeur de la route ne permettant pas à 2 camions de se croiser ; des feux tricolores seront installés à Sauvage (lorsque le trafic sera trop important) pour la même raison. Nous devons vivre au rythme des travaux...

Le seul point positif est que pouvons prétendre au Fonds de Solidarité Territoriale (F.S.T.), subvention accordée aux communes traversées par la LGV. Nous allons donc commencer les travaux de rénovation du logement communal ainsi que ceux de l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite courant 2013.

Nous allons également restaurer la toiture du petit bâtiment situé près de la salle des fêtes. Le réaménagement du cimetière commencé en 2012 va se poursuivre.

Cette année 2012 a vu l'aboutissement de certains projets 2011... : l'aménagement du bout de la place (muret en pierre et escalier) et réfection des trottoirs de la mairie à la rue des Bas-Jardins.

Le Chemin du Port et l'entrée du terrain communal ont été réparés ainsi qu'une partie de la route de Pisse-loup.

Certaines voies communales sont en très mauvais état, l'important trafic de camions alimentant le chantier en est la cause. Le constructeur de la LGV s'est engagé à les réparer.

Mardi 12 décembre, une visite du chantier des fouilles archéologiques a été proposée ; les découvertes sont très intéressantes. Pussigny est un lieu habité depuis longtemps, du Néolithique à nos jours. Nos prédécesseurs ont laissé de fort

belles traces : nécropole néolithique, temple gallo-romain, habitats semi-enterrés et souterrains médiévaux... Les archéologues font les prélèvements nécessaires pour établir un rapport complet sur ce qui a été découvert avant que le chantier de construction de la ligne ne reprenne possession du terrain. Tout va être rebouché.

En attendant de pouvoir vous communiquer ce document (peut-être fin 2013) je vous souhaite une excellente année 2013, santé, bonheur et prospérité.

Pour terminer un peu de poésie . . .

Inventaire à la Prévert

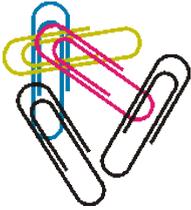


Pour plus d'explication rendez-vous à la page 15

Dominique Brunet

*Moulin Berteau*





## Nouvelle secrétaire de mairie

Bienvenue à notre nouvelle secrétaire.

Depuis le mois de juillet Marie-Hélène HERBELIN vous accueille pour toutes démarches administratives aux heures d'ouverture de la mairie -

Lundi de 13h à 18h, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.



## INFOS ADMINISTRATIVES

Inscriptions sur la liste électorale :

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur la liste électorale, la date limite d'inscription est fixée au 31 décembre. Vous devez vous présenter au secrétariat de mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Un formulaire à remplir vous sera remis.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Vous pouvez vous assurer de votre inscription auprès de la mairie.

*Lorsque vous emménagez sur notre commune, n'hésitez pas à vous présenter au secrétariat de mairie.*

*Etat Civil : Les personnes ne souhaitant pas voir leur nom ou celui de leur proche apparaître dans la rubrique « Etat Civil » sont priées de le signaler au moment de l'enregistrement.*

### Formalités administratives

#### Carte Nationale d'Identité :

#### démarche auprès de la mairie du domicile

##### *Personne majeure*

Pièces à fournir :

- 1 acte de naissance daté de moins de 3 mois (non nécessaire en cas de renouvellement),
- 1 justificatif de domicile (quittance loyer, EDF ...),
- 2 photos d'identité conformes aux normes exigées,
- l'ancienne carte si renouvellement,
- en cas de perte ou de vol : la déclaration et 25 euros en timbres fiscaux.



La présence du demandeur est obligatoire au dépôt et à la remise de la carte nationale d'identité.



*La Caudière*

**Personne mineure**

Pièces à fournir :

- 1 acte de naissance daté de moins de 3 mois (non nécessaire en cas de renouvellement)
- en cas de divorce ou séparation des parents, jugement du tribunal,
- 1 justificatif de domicile de la personne exerçant l'autorité parentale,
- 2 photos d'identité conformes aux normes exigées,
- l'ancienne carte si renouvellement,  
en cas de perte ou de vol : la déclaration et 25 euros en timbres fiscaux.

La présence du demandeur et de la personne exerçant l'autorité parentale est obligatoire au dépôt et à la remise de la carte nationale d'identité.

**Sortie de territoire :****démarche à faire à la mairie du domicile de l'enfant**

Pièces à fournir :

- 1 pièce d'identité du parent
- 1 pièce d'identité de l'enfant en cours de validité
- le livret de famille tenu à jour,
- 1 justificatif de domicile,

la décision de justice mentionnant la personne exerçant l'autorité parentale (en cas de divorce ou séparation des parents)

Cette année Pussigny organise le repas intercommunal (le 23 février 2013).  
Des conseillers municipaux passeront vous proposer des cartes fin janvier.

**Tarifs de location de la salle des fêtes :**

	<b>Week-end</b>		<b>Vin d'honneur</b>	<b>1/2 journée</b>
	<b><u>Personnes de la Commune</u></b>	<b><u>hors commune</u></b>	<b><u>tout le monde</u></b>	<b><u>tout le monde</u></b>
Loc. d'été (01.05 / 14.10) :	80 €	100 €	30 €	50 €
Loc. d'hiver (15.10 / 30.04) :	100 €	120 €	45 €	65 €

Demande d'une caution de 230 € à la réservation

*Le bourg*



# PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

## Séance du 8 février 2012 :

- Approbation de la révision des statuts de la Communauté de Communes
- Accord pour constituer un groupement de commandes pour l'entretien des voiries communales : convention avec les communes de Ste Maure de Touraine, Villeperdue, Antogny le Tillac, Nouâtre et Ste Catherine de Fierbois
- Avis sur le profil de la LGV et sur les rétablissements et mesures de protection (le Conseil Municipal valide les aménagements proposés par LISEA et COSEA sur les mesures de protection acoustique, renonce en conséquence à l'aménagement acoustique et paysager - uniquement valable pour le dépôt modelé - prévu dans les engagements de l'Etat, ne renonce pas à d'éventuelles plantations qui pourraient s'avérer nécessaire).
- Avis favorable sur le rétablissement de la voirie à « Doux »
- Avis défavorable à la création d'une nouvelle voie partant de la VC n° 5 pour rejoindre le CR n°15 (Commune d'Antogny le Tillac) puis la RD n°20 ; tracé estimé dangereux.

## Séance du 27 mars 2012 :

- Augmentation de 1% des trois taxes directes locales
  - Taxe d'habitation : 8.95%
  - Foncier bâti : 13.62%
  - Foncier non bâti : 38.14%
- Attributions subventions
 

Pussifolies :	200 €
Comité des fêtes :	580 €
Jardins de Pussigny :	200 €
Comice agricole (arrondissement de Chinon) :	20 €
- Demande de subvention : aide parlementaire  
Le conseil municipal décide de solliciter une aide parlementaire au taux le plus élevé, en vue de la réhabilitation du logement communal et la mise aux normes accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la mairie et de la salle des fêtes.
- Avis favorable sur le projet de « schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie »
- Approbation du rapport annuel 2011, sur le fonctionnement de la station d'épuration de Pussigny proposé par le SATESE
- Autorisation de paiement facture, suite à une panne de l'ordinateur



## Séance du 10 avril 2012 :

- Approbation compte administratif 2011
- |                  |                              |              |
|------------------|------------------------------|--------------|
| <b>Commune :</b> | excédent de fonctionnement : | 176 130.12 € |
|                  | excédent d'investissement :  | 5 791.65 €   |



**Assainissement** : excédent de fonctionnement : 5 122.88 €  
 déficit d'investissement : 3 247.23 €

• Affectation des résultats

**Commune** : report des résultats dans le budget primitif 2012 : Compte R 001 : 5 791.65 €  
 Compte R 002 : 176 130.12 €

**Assainissement** : Compte R 1068 - besoin de financement investissement : 4 247.23 €  
 Compte R 002 - excédent reporté fonctionnement : 875.65 €

### Séance du 14 mai 2012 :

- Création d'un poste secrétaire de mairie compte tenu du recrutement de la secrétaire au sein d'une autre collectivité,
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges concernant l'enseignement musical spécialisé.
- Révision du loyer « 2, chemin de Salvart »

### Séance du 22 mai 2012 :

- Demande de subvention : Fonds de Solidarité Territoriale-LGV SEA pour aider au financement de la réhabilitation du logement communal et la mise aux normes accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la mairie et de la salle des fêtes.

### Séance du 3 juillet 2012 :

- Approbation du rapport annuel du SMAEP de la Source de la Crosse - 2011
- Subvention accordée à l'Association « Planète Loisirs »  
 16 € par journée/enfant pour les mois de juillet et août 2012  
 6 € par journée/enfant pour le reste de l'année 2012
- Accord pour que la mairie dépose une déclaration préalable pour la réfection de la couverture de la dépendance sur le terrain de la salle des fêtes
- Acceptation du devis de l'Entreprise BELLIN pour la réfection de la voirie à « Pisse-loup » et l'accès à la rivière pour un montant de 24 214.00 € HT

### Séance du 25 septembre 2012 :

- Modification du début de la période hiver pour la location de la salle des fêtes  
 La période hiver débutera au 15 octobre et se terminera le 30 avril.
- Acceptation de rembourser les frais de déplacement à l'employé technique communal - *l'employé technique se déplace avec son véhicule personnel pour se rendre aux formations.*
- Adoption d'une décision budgétaire modificative :  
 Subvention accordée : Association de Chasse 100 €
- Refus d'accorder une subvention à l'association locale ADMR de Saint Epain
- Refus d'accorder une subvention à l'association « Touraine Chinonais Initiative »



## SITE DU VIGNEAU

Le site du Vigneau se situe en contrebas du lieu-dit *Doux* (ou *Doue*) à Pussigny



L'opération d'archéologie préventive a débuté le 15 octobre 2012 sur le site du Vigneau, à Pussigny. Cette opération est réalisée en cotraitance par les opérateurs **Arkemine** et **ArchéoLoire**.



Les fouilles portent sur une surface de 2,3 hectares et ont mis en évidence plusieurs phases d'occupation allant du Néolithique au Moyen-âge. Ces occupations s'organisent en nécropole datant du Néolithique, une occupation Antique avec notamment un temple de type gallo-romain, et enfin quatre souterrains médiévaux structurés de façon identiques (un habitat excavé donnant accès à une ou plusieurs salles creusées dans la roche)



L'archéologie préventive : une étape préalable à la construction de la LGV

Les travaux de la LGV SEA Tours - Bordeaux représentent une véritable chance pour l'approfondissement de la connaissance du patrimoine car ils sont l'occasion de recherches archéologiques sur un très long linéaire.



Si les diagnostics archéologiques sont aujourd'hui presque tous accomplis pour le travaux de la LGV, certains sites, comme à Pussigny, ont révélé la présence de vestiges et des fouilles d'archéologie préventive ont été prescrites.

Lise Dauchet  
[www.lgv-sea-tours-bordeaux.fr](http://www.lgv-sea-tours-bordeaux.fr)



*Chemin de la  
 rivière*

# LES PUSSIFOLIES

Les grands formats 4<sup>ème</sup> édition

Neuf participants en 2009 et 25 en 2012 ! La manifestation connaît un succès grandissant. De nombreux visiteurs ont parcouru les rues de Pussigny cet été ; M. Jean Germain, sénateur-maire de Tours nous a fait l'honneur de sa visite en septembre.



Après le décrochage, les toiles connaissent une nouvelle vie : certaines ont accompagné les acteurs du Festival National de Théâtre Amateur (FESTHEA) à St Cyr sur Loire, d'autres ont annoncé le salon artistique de Ste Maure ou bien animent les salles polyvalentes et les manifestations des communes de la Communauté de Communes.



Dix œuvres sont toujours exposées dans les couloirs du service oncologie du CHRU Bretonneau et 13 ont été installées dans le parc de l'hôtel « Château de Brou » à Noyant de Touraine durant plusieurs mois. L'église de Pussigny a accueilli l'oeuvre de l'artiste Mary-Layne

En mars, l'association a proposé un concert dans l'église, avec le groupe vocal AD LIBITUM qui a enchanté l'assistance. C'est donc sans hésiter qu'elle reconduit cette « soirée chorale ». Elle se déroulera au printemps 2013, la date n'est pas encore définie.



« le Bistrot » a accueilli Mathieu Avolio, artiste de Marcilly sur Vienne les 10 et 11 mars 2012 ; très belle expo sur le thème du vin...

En mai 2013, c'est la Communauté de Communes qui va investir les lieux avec un spectacle : « l'évènement » et le 9 juin elle proposera 2 animations durant la journée du concours du grand format.

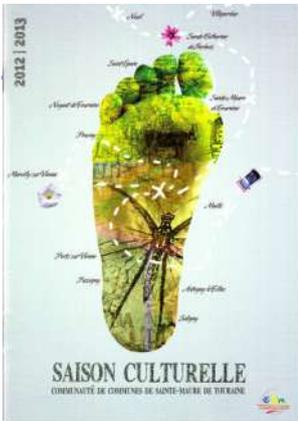
Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Merci aux propriétaires des murs supports des Grands Formats et aux propriétaires des terrains mis à disposition pour le parking.

**Prochaine édition dimanche 9 JUIN 2013**

La Robinière





## SAISON CULTURELLE 2013

**Jeudi 31 janvier et vendredi 1<sup>er</sup> février  
10h et 14h15**

Salle des fêtes à Saint-Epain

Arsène et les coquelicots Théâtre d'objets anciens et vidéo - duo amoureux pour petits personnages

En direction des scolaires, à partir de 7 ans

**Mercredi 6 février à 19h,**

Salle des fêtes à Sainte-Maure de Touraine

Ketschak, de Sylvain Kassap Concert de clarinettes

**Samedi 9 février à 20h30**

Salle des fêtes à Marcilly sur Vienne

Capitaine Le Jan Théâtre de la Fronde

**Mercredi 6 mars à 17h**

Salle des fêtes à Sainte-Maure de Touraine

Sable Cie Méli Malo Théâtre et musique

**Samedi 9 mars à 20h30**

Pôle culturel à Antogny le Tillac

Sandy(ou comment sculpter sa vie) Installation théâtrale musicale et poétique sur l'œuvre et la vie d'Alexander Calder

**Samedi 16 mars à 20h30**

Salle des Lisses à Ste Catherine de Fierbois

En roue Libre David Sire Chanson

Né sur la route, En roue libre garde de sa genèse un farouche parfum de liberté.

**Mardi 27 mars à 17h**

Salle Patrice Leconte à Sainte-Maure de Touraine

Jeune Pousse Cie Piccola Velocità Théâtre dansé

La rencontre de 2 jeunes femmes dans un jardin qui racontent le temps qui passe, les plantes qui poussent, pour poser la question du comment grandir ?

**Samedi 13 avril à 20h30**

Eglise à Maillé

Récital du pianiste Denis Pascal Piano

Le programme interprété durant cette soirée sera consacré à Chopin

**Samedi 4 mai à 19h**

Bistrot à Pussigny

L'évènement, d'après l'œuvre d'Annie Ernaux  
Théâtre

**Dimanche 26 mai à 17h**

En plein air, sous les Halles de Nouâtre

Tangible Cie Moebius Danse contemporaine et tango argentin

**Dimanche 9 juin à partir de 10h**

Les Pussifolies à Pussigny 5<sup>ème</sup> salon du grand format

La caravane Cie des Six Faux Nez Marionnettes et théâtre d'ombres

La Grosse collection Cie Mas y mas Magie

**Dimanche 23 juin à 15h et 17h**

Devant la salle de fêtes de Ports sur Vienne

Les Contre visites guidées de Jérôme Poulain  
Spectacle déambulatoire-Visite burlesque

Pour tous ces spectacles, il est **vivement recommandé de réserver votre place**, en nous contactant au 02.47.65.34.39 ou par mail à [culture@cc-saintemauredetouraine.fr](mailto:culture@cc-saintemauredetouraine.fr)



# CHEZ NOS VOISINS



## HISTOIRE DE LA CASE DE MARCILLY

Moule servant à la fabrication des briques en banco



La coopération entre la commune Mandé au Mali et la COMCOM de Ste Maure de Touraine s'est concrétisée à Marcilly par la construction d'une case traditionnelle malienne (projet pédagogique de l'école du village). Cette case a été réalisée selon les coutumes maliennes avec des matériaux de notre région. (briques de « banco » mélange de terre, de paille et de cendre fabriquées par les élèves, les enseignants, des parents d'élèves et des bénévoles de la COMCOM)

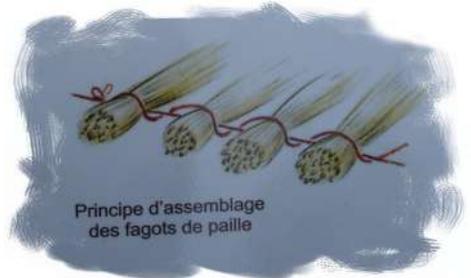
30 mars pose de la 1<sup>ère</sup> brique.



Durant 2 mois la fabrication et le séchage des briques sont un véritable défi pour le village ; tout comme la réalisation du toit

(bambou et paille de seigle assemblés en fagot).

Principe d'assemblage des fagots de paille



2 juin achèvement du bâtiment, pose du toit de paille et 1<sup>ère</sup> inauguration avec les maires des 2 communes et la population locale.



Costume traditionnel du chasseur du Mandé



20 novembre inauguration officielle de la case des chasseurs en présence du Ministre de la culture du Mali et des chasseurs. A l'issue de cette manifestation les enfants ont présenté, avec leur intervenant en musique, un éblouissant spectacle de percussion sur le thème de l'eau.

*Le petit Bois Simon*



## Inauguration de la salle multi-sport à Nouâtre



La salle multisports de Nouâtre baptisée  
**Marie-Amélie Le Fur**  
(médaillée d'or aux jeux paralympiques 2012)  
à été inaugurée le 24 novembre en présence de la  
championne.

Cette salle permet aux élèves du collège Patrick Baudry de Nouâtre et du regroupement pédagogique Nouâtre-Marcilly-Maillé de disposer d'un équipement sportif adapté.

La salle fait aussi le bonheur des associations sportives communautaires.



## CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communes RIVIERE CHINON-SAINT BENOÎT LA FORÊT a développé un Point d'Accès au Droit (PAD) ouvert au public.

Ce lieu spécifique d'information juridique et de médiation sociale est gratuit. Il est accessible à tous et accueille les habitants de tout l'arrondissement.

Toute personne, quel que soit son âge ou son lieu de résidence qui a besoin :

- d'informations sur ses droits (qu'ils relèvent du social ou du juridique)
  - d'une consultation juridique gratuite ou de l'aide juridictionnelle (sous condition de ressources)
  - d'être accompagnée dans ses démarches pour exercer ou bénéficier d'un droit,
- d'être aidée dans la rédaction de son courrier  
peut être orientée vers le Point d'Accès au Droit

Le CIAS accueille l'association de défense des consommateurs « UFC que Choisir » le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois.

Pour de plus amples informations, contacter l'animatrice du PAD, Stéphanie Salvage

CIAS/Point d'Accès au Droit

10, rue des Courances - 37500 Chinon

Tél : 02.47.93.92.86 Fax : 02.47.93.96.26

E.mail : [point-acces-droit@wanadoo.fr](mailto:point-acces-droit@wanadoo.fr)



Château d'eau

# A.S.E.P.T

## Association Services Emplois Pour Tous

77, avenue du Général de Gaulle

Les Passerelles

37800 - Ste Maure de Touraine

Tel : 02 47 65 67 50 - Fax : 02 47 65 54 30

E-mail : [asept.saintemaure@orange.fr](mailto:asept.saintemaure@orange.fr)

Du lundi au vendredi 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

### Permanence à La Maison des Services

Locaux de la CCB 14 route de Chinon

37220 - Panzoult Tel : 06 33 64 58 70

Les lundis après-midi 14 h à 17 h

### L'A.S.E.P.T. a pour vocation :

- de mettre à disposition de **particuliers, d'entreprises, de collectivités locales, d'associations, d'agriculteurs, des personnes en recherche d'emploi, motivées**, afin de faciliter leur retour à l'emploi.
- d'assurer l'accueil, le suivi et l'accompagnement des **salariés** mis à disposition, en vue de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.

**Un simple appel téléphonique suffit pour nous passer commande... Et une réponse est assurée sous 48 heures !**

Ainsi, l'A.S.E.P.T., en sa qualité d'employeur, assure toutes les formalités administratives

liées à l'exercice des contrats (déclaration du salarié, fiche de paie, contrats...).

### Les services proposés sont :



- Travaux ménagers
- Repassage
- Petits travaux de couture
- Nettoyage de locaux
- Préparation des repas
- Petits déménagements
- Travaux de jardinage
- Manutention
- Garde d'enfants + 3 ans
- Surveillance habitation
- Aide à la peinture
- Aide à la tapisserie
- Aide à la maçonnerie etc.



Grâce à l'Agrément Service à la personne des avantages économiques sont accordés dans le cadre des emplois familiaux.

En contactant l'A.S.E.P.T., vous effectuez un **geste citoyen**, en permettant à un demandeur d'emploi de retrouver une activité rémunérée, une dignité, des droits et des liens sociaux.

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le 02 47 65 67 50.**

Secrétaire chargée d'accueil : Sylvie POTIER

Conseillère en Insertion Professionnelle :

Nathalie RAPICAULT

## LA CHASSE



A l'approche du Nouvel An, les sociétaires du syndicat de chasse remercient les propriétaires qui leur permettent d'exercer leur passion et de gérer la faune et la flore. Malheureusement l'excellente réserve « faisans » subit les effets néfastes de l'arrivée de la LGV.

Nous remercions également la commune pour l'attribution d'une subvention.

Nous vous offrons tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2013.

Bien amicalement - Le vice-président Alain Revéreau

Moulin Berteau



## CAUE Conseil Architecture Urbanisme Environnement

Le CAUE Touraine est une association de droit privé créée à l'initiative du Conseil Général d'Indre-et-Loire. Il remplit des missions d'intérêt public, définies par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 et sensibilise à la qualité de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE Touraine est financé par une taxe départementale prélevée sur la construction (TDCAUE, incluse dans la taxe d'aménagement TA) qui lui garantit une totale indépendance à l'égard de tout système marchand.

Le CAUE a ouvert ses portes en Indre et Loire en octobre 2010. Doté aujourd'hui d'architectes urbanistes, il intervient auprès des particuliers lors de permanences gratuites les mercredis et vendredis, pour les conseiller sur leurs projets de construction.

### Le CAUE accompagne les collectivités locales dans :

- La construction ou la restructuration de mairies, écoles, salles des fêtes, □
- La réaffectation de bâtiments publics,
- L'organisation de consultations de concepteurs,
- Le cadrage de lotissements ou zones d'urbanisation future,
- La mise au point, l'animation, ou le suivi d'actions territoriales pour la qualité du cadre de vie,
- L'expérimentation de nouvelles procédures en matière d'habitat ou d'équipements,
- L'insertion paysagère ou urbaine des aménagements.



### Conseils architecturaux gratuits pour les particuliers :

Le C.A.U.E. Touraine, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre et Loire, créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, a débuté ses fonctions le 1er octobre 2010 et a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il conseille les élus et les particuliers, sensibilise les professionnels et les publics scolaires.

### Conseils pour les particuliers

Le CAUE Touraine conseille gratuitement les particuliers dans leurs projets de construction. Vous souhaitez construire, aménager, acheter un terrain, une maison, réaliser une extension, réhabiliter un bâtiment, édifier une clôture ; avant de vous engager, avant les premiers croquis, profitez des conseils d'un professionnel.

Les conseillers du CAUE vous informent, vous conseillent, vous orientent dans votre projet.

Des professionnels, architectes, urbanistes, vous reçoivent gratuitement les mercredis et vendredis sur rendez-vous, à Tours. Le CAUE ne réalise pas de plans.

C.A.U.E. Touraine - 45 rue Bernard Palissy - 37000 TOURS.

Tél : 02.47.31.13.40. Mél : [caue37@caue37.fr](mailto:caue37@caue37.fr)

Visitez notre site internet : [www.caue37.fr](http://www.caue37.fr)

Le Président du CAUE Touraine, Le Directeur du CAUE Touraine, Jean GOUZY, Stéphane VALLIERE.





## DÈS 50 ANS, LE DÉPISTAGE,

## C'EST TOUS LES 2 ANS !

En effet, à partir de **50 ans**, les dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal, doivent faire partie de nos habitudes et seront renouvelés **tous les 2 ans**.

En Indre et Loire, c'est le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (**CCDC**) qui vous invite tous les 2 ans à réaliser une mammographie, pour le dépistage organisé du cancer du sein et un test Hemocult II®, pour le dépistage organisé du cancer colorectal.

Ces examens sont pris en charge à **100%** par l'assurance maladie.

### LA MAMMOGRAPHIE :

Lorsque vous recevez l'invitation, prenez rendez-vous chez le radiologue de votre choix, en Indre et Loire ou ailleurs, remettez lui l'invitation le jour de l'examen. Il vous donne une première interprétation de votre mammographie qui sera relue au **CCDC** par un deuxième radiologue afin d'assurer un dépistage de qualité.

En Indre et Loire, **66%** des femmes participent à ce dépistage organisé. Depuis 2003, plus de **1600 cancers** du sein ont déjà été diagnostiqués grâce à ce dépistage.

### LE TEST HEMOCULT II® :

Lorsque vous vous rendez chez votre médecin traitant, présentez-lui, dès le début de la consultation, la lettre d'invitation que le **CCDC** vous a adressée. Il vous remettra le test que vous réaliserez à votre domicile.

En Indre et Loire, environ **43%** de la population participe au dépistage organisé du cancer colorectal. Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2003, **450 cancers** ont été diagnostiqués et des **polyypes** ont été retirés **chez 2200 personnes**.

Les chiffres de participation aux dépistages des cancers			
• Cancer du sein		• Cancer colorectal	
Dans votre canton : <b>STE-MAURE-DE-TOURAINÉ</b>	<b>65 %</b>	Dans votre canton : <b>STE-MAURE-DE-TOURAINÉ</b>	<b>40%</b>
Dans votre commune : <b>PUSSIGNY</b>	<b>57 %</b>	Dans votre commune : <b>PUSSIGNY</b>	<b>54 %</b>

**N'HÉSITÉZ PLUS, NE LAISSEZ PAS PASSEZ VOTRE TOUR,  
CES EXAMENS PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE.**

**Votre médecin traitant est le mieux placé pour vous renseigner.  
Parlez-en avec lui le plus tôt possible ou appelez le CCDC au 02.47.47.98.92.**

*La Vienne  
et ses reflets*





# ATTENTION ! TOUT À L'ÉGOÛT NON, PAS TOUT !

Une station d'épuration même bien conçue ne peut pas tout épurer et on ne peut rejeter tout à l'égoût. Dans le bourg de Pussigny, existe un réseau d'assainissement collectif séparatif.

## Ainsi il faut évacuer vers le réseau eaux usées uniquement :

- *En effluents domestiques :*

**les eaux ménagères** en provenance des évier, lavabos, douches, baignoires, appareils ménagers, ...  
**les eaux usées** issues des WC.

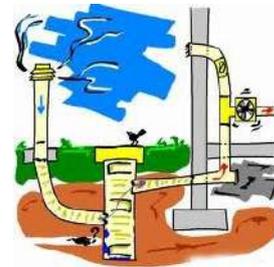
- *En effluents professionnels :*

**les eaux usées sanitaires** (lavabos, douches, WC)

selon l'activité et **après des prétraitements spécifiques** (dégrillage, déboureur, dégraisseur, etc.) les eaux usées issues de « circuits de production » : cuisines des restaurants, charcutiers, bouchers, etc. dont les rejets ont été dûment autorisés par la collectivité.

## Et . . . vers le réseau pluvial (canalisation, fossé ...) :

- les eaux de toitures,
- les eaux de cours et voiries diverses,
- les eaux de drainage des fondations,
- les eaux de refroidissement,
- les eaux issues de pompe à chaleur.



**Toute inversion de branchements est préjudiciable en dernier lieu au milieu naturel**, que ce soit par l'envoi d'eaux usées dans le réseau pluvial (pollution directe de la rivière par rejets d'eaux pluviales polluées) ou d'eaux « propres » (pluviales, etc.) dans le réseau d'eaux usées.

Les anciennes fosses septiques, ou fosses toutes eaux doivent être shuntées lors du raccordement à l'assainissement collectif.

**Les prétraitements mis en place chez les professionnels doivent être régulièrement entretenus** (nettoyés, curés, vidangés, etc.) pour conserver leur efficacité, et respecter la réglementation en vigueur.

**Aucun effluent à caractère non biodégradable, ou non assimilable à des effluents domestiques ne doit être rejeté au réseau** (activité industrielle relevant de la chimie ou de traitement de surface) pas plus que les hydrocarbures (vidanges de voitures) ou des peintures, vernis et solvants divers : attention les bricoleurs !!!

**Les lingettes nettoyantes doivent être évacuées avec les ordures ménagères.**

Le non respect de ces consignes peut engendrer un surcoût (augmentation de la fréquence des pannes, nécessité de surdimensionner une partie des ouvrages etc.) **qui pourra se répercuter sur la facture d'eau.**



Enfin, pour les habitants équipés de dispositifs d'assainissement autonome : tout ce qui précède leur est également préconisé. Ceux-ci **doivent procéder à des vidanges régulières de leurs fosses** de façon à prévenir d'éventuels colmatages des drains d'épandage (risques de dysfonctionnements, surcoûts, etc.)

**LA PROTECTION DU MILIEU NATUREL EST L'AFFAIRE DE CHACUN :  
À VOS BRANCHEMENTS !!!**



# SIEIL



LE SIEIL vous appartient

Le SIEIL est un syndicat intercommunal, propriétaire des lignes d'électricité au nom de toutes les communes d'Indre-et-Loire (à l'exception de Tours). Le Syndicat est donc, par nature, au service des communes et de leurs administrés.

**Le « locataire » des lignes, c'est ERDF** (Electricité Réseau Distribution France : la branche « distribution » d'EDF). ERDF assure ainsi l'exploitation des lignes, sur la base d'un contrat de concession d'une durée de trente ans (prochain renouvellement : 2022).

En tant que propriétaire du réseau, **le SIEIL est garant de la qualité du service public de distribution d'électricité**. A ce titre, l'une de ses missions essentielles consiste à contrôler, de manière permanente, l'activité d'ERDF, afin de s'assurer qu'elle demeure conforme au contrat de concession.

Outre l'électricité, le SIEIL (75 ans d'âge !) a étendu la gamme de ses compétences à la distribution de gaz, la gestion de l'éclairage public, la cartographie numérisée (plans des réseaux d'électricité, de gaz, etc) et, aujourd'hui, les énergies renouvelables. Il s'agit de compétences dites « à la carte » : au choix des communes adhérentes.

## LE SIEIL : mode d'emploi

Le SIEIL, présidé depuis 2008 par **Jean-Luc Dupont**, maire de l'Ile-Bouchard, est géré par un conseil municipal géant appelé « **Comité syndical** », composé des 309 délégués des communes adhérentes.

Le Comité syndical se réunit quatre fois par an pour délibérer sur toutes les questions concernant l'activité du SIEIL. Son noyau dur, le **Bureau** (21 membres), compte huit vice-présidents, en charge chacun d'un domaine de compétence du Syndicat.



**EnerSIEIL,**  
**pour développer les énergies renouvelables**

**Le SIEIL a créé en 2012 EnerSIEIL**, société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) destinée à favoriser le développement des énergies nouvelles et la maîtrise de la demande d'énergie. **En 2013, EnerSIEIL va ainsi concrétiser plusieurs projets locaux de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable** (cogénération, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...).

SIEIL (*Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire*)  
12 - 14, rue Blaise Pascal BP 51314 - 37013 Tours cedex 1  
Téléphone : 02 47 31 68 68  
Courriel : [sieil@sieil37.fr](mailto:sieil@sieil37.fr)

*La Vienne  
et ses reflets*



# SMICTOM

Collecte des ordures ménagères en cas de neige ou de verglas.

Risques encourus par les équipes de collecte et modalités de décision quant au maintien ou non du ramassage :

Les risques sont :

- bennes immobilisées sur le parcours de la collecte
- accidents avec les bennes
- chutes des agents de collecte (glissade en descendant du marchepied ou sur la voie)

C'est le chauffeur qui évalue s'il peut effectuer le service dans de bonnes conditions de sécurité pour lui même ,les équipiers et le matériel. En cas d'interruption du service il faut prendre en

compte la position de la benne par rapport au dépôt à Chinon et le temps nécessaire pour rejoindre le dépôt.

En tout état de cause, si le service peut-être assuré, les tournées d'après-midi démarrent à l'heure habituelle mais les tournées du matin sont retardées : démarrage à 8h au lieu de 4h30.

Dans ce cas, ce sont les axes principaux et les « centre-ville/centre bourg », généralement dégagés les premiers, qui sont collectés en priorité.

Dans la mesure du possible, afin de faciliter le ramassage, il convient de demander aux habitants de déposer leurs déchets près des axes principaux et dans les centre-ville/centre bourg.

En cas de neige, le SMICTOM diffusera les informations sur l'état du service au fil de l'eau, sur son site internet [www.smictom.com](http://www.smictom.com)

**Mieux trier c'est mieux recycler !**

**Place de la Mairie** (MAGAZINES JOURNALIERS)

**Collecte le vendredi**

**Courriers, lettres, impressions**

**Journaux, magazines**

**Papiers de bureau et enveloppes**

**Catalogues, annuaires**

**Publicités, prospectus**

**Ne mettez pas le sac bleu rempli de papiers dans le conteneur !**

**Emballages métalliques**

**Bouteilles et flacons plastiques**

**Cartons et briques**

**www.smictom.com**

**N° Vert 0 800 196 595**

**NUMERO GRATUIT**



*Savage*

# COMITÉ DES FÊTES

Depuis 2006, le Comité des Fêtes est en action pour mener au mieux des manifestations dans le village et pour créer une bonne ambiance conviviale.

Il faut savoir que les manifestations payantes servent à récolter des fonds pour ensuite offrir aux villageois le bénéfice lors des fêtes de fin d'année, sous forme de tombola offerte lors d'un repas ou bien, lors d'un spectacle de fin d'année pour les enfants.

Voici le détail des fêtes de l'année 2012 :

**la brocante** : cette année, le soleil n'était pas au rendez-vous ! Tout était bien parti : les exposants présents, le colombophile joyeux d'être parmi nous, avec ses nombreux pigeons, un bon producteur de foie gras pour nous festoyer à midi, mais hélas, la pluie est arrivée ! Malgré tout, quelques uns sont restés longtemps ! Les majorettes d'Azay-Le-Rideau ont été très courageuses de danser entre deux gouttes, afin d'assurer la prestation promise, qui fut réussie à merveille !

**le concours de pétanque** : une bonne journée ensoleillée mais venteuse malgré tout ; les boulistes étaient ravis de partager un bon moment ensemble pour être ensuite récompensés par des trophées offerts de toutes parts.

**le repas en plein air** : toujours une bonne ambiance autour de ce bon jambon rôti depuis l'aube ! Les invités ont passé une bonne après-midi, malgré le vent qui était encore de la fête !

**la soirée automnale** : une salle moins comble que les années précédentes, mais une bonne soirée pour déguster un quasi de veau préparé par Gar'gamelle, traiteur de Marigny Marmande, qui nous régale tous les ans.

Une tombola gratuite était proposée grâce aux cartes achetées, pour récompenser nos amis fidèles au rendez-vous.

**l'arbre de Noël** : encore un succès cette année, puisque nous avons accueilli presque tous les enfants de la commune, âgés de 18 mois à 12 ans : c'est avec enchantement qu'ils se sont rassemblés dans la salle des fêtes, pour assister à un spectacle organisé par les membres du Comité, à l'occasion du 6<sup>ème</sup> arbre de Noël. Au programme, une soirée animée par les Galoches de Farfadet de Sepmes, comme l'an dernier.



Une malle imaginaire au fond d'un grenier et tout le monde s'est envolé au pays de l'imaginaire pour suivre avec enchantement cette belle histoire contée par nos animateurs ravis de cet enthousiasme partagé avec bonheur.

Sans oublier le Père Noël qui était joyeux de s'arrêter à Pussigny pour récompenser les enfants présents et pour les faire rêver avant les fêtes de Noël...

Une belle prestation qui a enchanté petits et grands et qui a mis du baume au cœur, ne serait-ce que le temps d'une soirée ...

**Nous tenons à signaler que le Comité des Fêtes demande beaucoup de disponibilité, de dynamisme et de bonne volonté !**

**Remerciements** : Nous tenons à remercier les habitants de Pussigny qui participent aux fêtes proposées et c'est un plaisir de les recevoir ; merci aussi aux nouveaux habitants qui viennent nous soutenir... Nous remercions également tous les bénévoles qui ont bien voulu nous aider lorsque nous en avons besoin.

De même, nous remercions la Municipalité qui met à disposition les locaux et terrains du domaine public et qui nous octroie une subvention que nous utilisons pour l'arbre de Noël, utilisée à bon escient, pour le spectacle, de plus en plus apprécié par la population.

Merci aussi aux propriétaires qui nous prêtent leur terrain privé pour le bon déroulement de nos fêtes.

**Dates à retenir pour 2013 :**

**Le 23/06 : concours de pétanque**

**Le 24/08 : repas de l'été**

**Le 07/12 : arbre de Noël**

La Présidente, Sandra ARNAULT et son équipe.

*Savage*



# LGV - CIAF

C.I.A.F. (Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier)

Cette année l'essentiel du travail de la CIAF était basé sur le classement des terres pour un temps exclusivement limité au futur aménagement foncier. Ce classement s'est fait avec la participation d'un bon nombre d'exploitants et de propriétaires qui se sont déplacés sur le terrain. Forts de leurs expériences, ils ont classé au plus juste les parcelles se trouvant dans le périmètre retenu pour l'aménagement foncier sur la commune de Pussigny.

Après étude de quelques réclamations, le classement définitif a été voté et entériné lors de la dernière réunion de la CIAF du 28/11/2012.

La prochaine étape porte maintenant sur l'aménagement foncier proprement dit. Au cours de cette dernière réunion, il a été porté à la connaissance des membres de la CIAF qu'une réserve foncière de 17 ha était possible.

La commune de Pussigny a donc immédiatement, émis le souhait que le futur aménagement foncier prenne en compte la situation des propriétaires les plus impactés par l'emprise de la LGV (emprise qui d'ailleurs ne cesse d'augmenter) et soit fait de façon que le rachat de ces réserves foncières puisse leur être proposé en priorité, si bien sur ils en émettent le souhait.

Pour les autres dossiers, la commune est en relation constante avec COSEA, notamment en ce qui concerne les nuisances dûes à l'important trafic routier nécessaire à l'approvisionnement des chantiers entre *Doux* et *Sauvage*.

A Dubois

## ETAT CIVIL néant

## Bienvenue aux nouveaux habitants de PUSSIGNY

Jacqueline KITTEL  
 Thibaut LAHITTE  
 Jean-François GEORGET  
 Wilfried JOBARD  
 Sylvie MATHIAS Gabriel BRUNET Chloé et Gaspard



Le Conseil Municipal tient à remercier tout particulièrement les personnes hors conseil qui ont participé à la réalisation de ce journal. Quel que soit le domaine, rédaction d'article, mise en

page ou correction, la tâche est tout aussi difficile.

Vous avez quelques mois pour vous exercer pour le prochain numéro.

A vos plumes .... Merci d'avance.



*Chemin de  
 Longeville*

## Les numéros utiles

### GENDARMERIE

17  
Ste Maure 02 47 72 35 60



### POMPIERS

18

### SAMU

15

### EDF

Accueil 0810 080 333  
Dépannage 0810 333 037

### EAU

SIAEP La CROSSE 02 47 59 74 98

### CULTE

messe à 9h45

2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois



### AMBULANCES



JARNOT - Marigny 02 47 58 31 13  
CHAMPIGNY Ste Maure 02 47 65 68 06



### INFIRMIÈRES

Nouâtre 02 47 65 22 50

DDT Tours 02 47 70 80 90

TRÉSORIE Ste Maure 02 47 65 42 15

ASSAD Ste Maure 02 47 65 61 89

ASEPT Ste Maure 02 47 65 67 50

### Agence postale communale



4 rue de la Cheuvretterie  
Les Ormes 05 49 85 60 96

Magalie Dausset  
vous accueille du  
lundi au samedi de 9h30 à 12h

### DÉCHETTERIE

Ports sur Vienne



Horaire d'ouverture

Lundi 14h à 19 h

Mercredi 8h à 12h

Samedi 8h à 12h

Noyant de Touraine 02 47 65 88 27

Collecte des ordures vendredi 13h30

### MÉDECINS

ARQUEZ - La Celle 02 47 65 00 34

POUJOL - Les Ormes 05 49 85 61 09

KLING - Nouâtre 02 47 65 27 32

### PHARMACIES



LE TROADEC - La Celle 02 47 65 03 98

MILLET - Nouâtre 02 47 65 20 28

GODARD - Les Ormes 05 49 85 60 66

### KINÉSITHÉRAPEUTE

THION - Nouâtre 02 47 65 23 79



### LES COMMERCANTS ITINÉRANTS

#### Boulangier

M. BROUSSE 05 49 85 63 03  
jeudi, samedi, dimanche

M. PERRAULT 05 49 85 61 75  
tous les jours sauf lundi

#### Boucher

M. BARON 05 49 86 41 71  
samedi



Le bourg





